

Le Président

Monsieur Laurent BENSOUSSAN
Vice-Président délégué santé et handicap

N/Réf. : EB/DY/20-060880
Objet : Lettre de Mission

Marseille, Mercredi 8 Juillet 2020,

Cher Collègue,

Notre établissement a su consolider ses dispositifs en matière d'accueil, d'accompagnement et d'inclusion des personnes en situation de handicap, que ce soit pour ses étudiants avec la montée en puissance de la Mission Handicap ou pour ses personnels avec la cellule Handicap au sein de la Direction des Ressources Humaines en se structurant et en formalisant l'ensemble des actions en matière d'accompagnement des publics concernés, étudiants et personnels, et en leur donnant davantage de visibilité et d'ancrage dans notre université.

L'université s'est dotée d'un Schéma Directeur du Handicap mais aussi d'une convention avec le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction publique) pour améliorer l'inclusion des personnels en situation de handicap.

Concernant la santé des étudiants et des personnels, notre université est dotée de 2 services, le SIUMPPS (Service Inter-Universitaire de la Médecine Préventive et de Promotion de la Santé) et le SUMPP (Service Universitaire de Prévention des Personnels). Notre Université va s'engager dans une démarche d'amélioration de la Qualité de Vie des étudiants et des personnels. La santé des étudiants et des personnels en fera partie.

C'est dans ce contexte que j'ai décidé de vous nommer vice-président délégué santé et handicap de l'université d'Aix-Marseille. Les priorités et objectifs assignés par la présente lettre de mission s'ordonnent selon les axes suivants :

- Effectuer le bilan du Schéma Directeur du Handicap (SDH) 2018-2020 et animer la prochaine démarche d'élaboration du Schéma Directeur du Handicap d'Aix-Marseille Université pour l'année 2021
- Veiller à la mise en œuvre opérationnelle du prochain SDH après son adoption par les instances et évaluer régulièrement ses actions, dans le cadre d'un rapport annuel
- Faire le bilan de la convention avec le FIPHFP qui arrive à son terme en 2021 et préparer le nouveau conventionnement pour les 3 prochaines années
- Collaborer avec les différents vice-présidentes et vice-présidents pour engager une démarche d'amélioration de la qualité de vie des personnels et des étudiants
- Engager une synergie et renforcer les collaborations entre les services de santé des étudiants, le SIUMPPS (Service Inter-Universitaire de la Médecine Préventive et de Promotion de la Santé) et des personnels, le SUMPP (Service Universitaire de Médecine de Prévention des Personnels)
- Veiller à développer et maintenir la cohérence, la visibilité et la lisibilité des actions mises en place en lien avec la santé et le handicap, dans les principaux thèmes repérés

Sachant pouvoir compter sur vous pour mener à bien ces missions et me tenir informé de manière régulières de vos avancées, je vous prie de croire, Cher Collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus confiants.



Éric Berton